

mourir à un secret, et pour garder ce secret il a caché son nom... Je crois que son entêtement seul est cause de sa perte, et je soutiens qu'en face de cet incompréhensible entêtement on aurait dû, non le condamner, et surtout l'exécuter, mais attendre et chercher encore. Mieux vaut laisser vivre un coupable que de guillotiner un innocent.

Plusieurs approuvèrent, d'autres blâmèrent.

En ce moment on entendit au loin le bruit sourd d'une voiture, et des pas de chevaux résonnant sur le pavé.

Tous les yeux se tournèrent du côté d'où venait ce bruit.

Une lueur sinistre brilla sur la foule.

Cette lueur était produite par des torches éclairant la marche d'une charrette et d'un fourgon.

La charrette apportait les "bois de justice."

Une escouade de gendarmes à cheval lui faisait escorte.

Derrière les gendarmes marchait un bataillon d'infanterie de ligne, qui se déployait en carré et formant la haie, de manière à laisser un espace libre au milieu de la place refoula sur le trottoir la foule des curieux.

Le fourgon suivait le cortège et vint se ranger près de la charrette. Il devait, après l'exécution, emporter le corps du supplicié.

M. de Paris, amené par un train spécial avec son tragique appareil, s'était rendu à la prison dès son arrivée et laissait à ses aides le soin de dresser la machine que le pittoresque argot des maisons centrales a nommé *l'abbaye de Monte-à-Regret*.

Les bois de justice furent déchargés en un instant.

Les aides de l'exécuteur se mirent aussitôt à la besogne avec cette habileté qui résulte de l'habitude, et les coups de marteau, ajustant les poutres dans leurs mortaises et les chevillant ensuite, éveillèrent les échos de la place.

Tout était déjà fini que le jour n'avait point encore paru.

Les lueurs vacillantes des torches, errant autour de l'échafaud, rendaient le spectacle effrayant et pittoresque à la fois.

Le bourdonnement sourd des voix étouffées de la multitude ressemblait au murmure confus produit par la houle sur les galets des plages bretonnes.

Les soldats ne maintenaient pas sans peine la marée montante des curieux qui menaçaient à chaque minute de forcer la haie.

La foule comprimée formait une masse à tel point compacte qu'une épingle jetée d'en haut n'aurait pu se faire jour pour tomber sur le pavé.

L'échafaud occupait le centre de la place.

Cinquante mètres à peine le séparaient de l'hôtel du *Grand Cerf*.

La sinistre lunette faisait face à l'immeuble de madame Lorient.

Au mois d'avril, les matinées sont fraîches. Les curieux dont la plupart avaient passé la nuit debout, se sentaient transis, piétinaient sur eux-mêmes pour se réchauffer, et ce piétinement régulier de toute une foule ébranlait les maisons comme le passage d'une locomotive.

Quoique l'heure fixée pour l'exécution fût loin encore, presque toutes les fenêtres du *Grand Cerf* étaient ouvertes et garnies de spectateurs.

Fabrice Leclère, le petit baron de Landilly, Mathilde Jancelyn et mademoiselle Adèle de Civrac, née Greluche, accoudés sur les barres d'appui des croisées, de la chambre, attendait qu'on levât le rideau, comme disait Pascal.

Les fenêtres de l'appartement occupé par M. Delarivière et par Jeanne restaient seules hermétiquement closes.

Quittons pour un moment la foule impatiente.

La demie après trois heures du matin venait de sonner.

Le directeur de la maison d'arrêt de Melun entra dans la cellule du condamné.

L'aumônier, le greffier, le gardien chef, des gardes subalternes, le bourreau et deux de ses aides l'accompagnaient.

Un gardien et un détenu veillaient, selon l'habitude, auprès du prisonnier qui, assis devant une petite table, lisait à la pâle lueur d'une lampe *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Vers deux heures du matin, Pierre—(nos lecteurs n'ont point oublié qu'il prétendait se nommer ainsi)—s'était réveillé et après avoir baigné d'eau fraîche son visage défait mais calme, s'était mis à lire.

En entendant la clef de sa cellule grincer dans la serrure, il avait tressailli et levé brusquement la tête; puis, croyant à une ronde de nuit, il s'était remis à sa lecture.

La porte tourna sur ses gonds et des pas foulèrent les dalles.

Cette visite ultra-matinala était évidemment insolite, le condamné leva de nouveau la tête.

Un seul regard jeté sur les visiteurs suffit pour lui révéler toute entière.

Il comprit qu'un temps désormais bien court le séparait de sa dernière heure.

Quelle que fût sa résignation habituelle, il ne put vaincre tout à fait les révoltes de la chair. Une pâleur livide s'étendit sur son visage contracté.

Il quitta son siège cependant, avec un peu de peine, et salua sans fanfaronnerie, mais aussi sans bassesse, les messagers de mort.

Le condamné, nous le savons déjà, avait, ou du moins paraissait avoir quarante-cinq ans. Il était d'une taille au-dessus de la moyenne. Ses traits réguliers, amaigris et fatigués, son front large, couronné d'une épaisse chevelure jadis brune, maintenant presque blanche, annonçaient l'intelligence. Ses grands yeux gris bleu exprimaient la douceur et la bonté. Sa bouche contractée, aux lèvres minces et pâles, donnait parfois à sa physionomie, habituellement mélancolique, une expression de méprisante amertume.

Il portait le costume traditionnel des condamnés à mort : pantalon de molleton d'un gris jaune, veste et casquette de même étoffe et de même couleur.

Son bras droit paralysé pendait inerte le long de son corps.

—C'est pour ce matin, n'est-ce pas, monsieur le directeur ? demanda-t-il d'une voix très basse, mais à peine agitée.

—Oui, mon pauvre ami... répondit simplement le directeur.

Le condamné leva les yeux vers le ciel, ou plutôt vers le plafond de la cellule et murmura :

—Que la volonté de Dieu soit faite !...

—Soyez courageux... Soyez fort...

—Vous le voyez, monsieur, je ne tremble pas... Je suis fort et j'ai du courage, et j'en aurai jusqu'au bout, je vous le promets.

Ces derniers mots furent prononcés avec un calme qui donnait le frisson.

Ils laissaient entrevoir tout un monde de pensées mystérieuses.

Le directeur ne s'y trompa point.

—Oui, reprit-il, vous êtes courageux, vous l'êtes même plus qu'il ne faudrait, car ce courage, j'en ai la conviction, résulte d'un effort violent de votre volonté pour cacher des choses qui peut-être vous auraient sauvé en rendant plus facile la tâche de la justice...

—J'ai dit à la justice ce que j'avais à lui dire... Je lui ai dit ce qui était vrai... répliqua le condamné. Elle ne m'a pas cru... c'est un malheur... je n'accuse point les juges... ils ont prononcé selon leur conscience...

—Avouez au moins, que vous n'avez pas tout dit...

—Je n'avois rien...

—Vous avez un secret et vous voulez l'emporter dans la tombe. Vous êtes prêt à subir la peine d'un crime commis par un autre. Votre obstination vous a perdu !

—En êtes-vous sûr, monsieur le directeur ? Pensez-vous que mon silence, en irritant les juges, a provoqué la condamnation ?

—Oui, et très justement, car ce silence était un aveu...

—Eh bien, répéta le condamné, c'est un malheur ! voilà tout...